

REPUBLIQUE FRANCAISEDépartement
de la Haute-SavoieArrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois**COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2024.102 Séance du **VINGT CINQ NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE**
Date de la convocation : Mardi 19 novembre 2024
Président de séance : M. Patrick ANTOINE
Secrétaire de séance : Mme Pascale PELLIER
Quorum : 14

22 présents :

MMES et MM. ANTOINE, FENEUL, BELMAS, PELLIER, COLLOT, VOUTAY-MERMET, LAMBELET, FRIES-CHATAGNAT, BERTRAND, MOUCHET, SILLARD, BARBERIS, JOLIVET, PARRET, GAUD-DAVIET, PICHAT, LEVET, GUGLIOTTA, REAL-LAFFRIQUE, ROGUET, PAILLASSON, RICHARD

2 pouvoirs :

Stéphanie BREGEGERE à Anne-Lise VOUTAY-MERMET, Johann MARTINEZ à Patrick ANTOINE

3 absents :

MM. JOURNE, ALPSTEG et RIBOURDOUILLE

Objet : Budget Principal - Exercice 2024 : Décision Modificative n°01

Une décision modificative (DM) a pour objectif d'ajuster les prévisions inscrites au budget primitif.

En effet, lors de l'élaboration du budget, la commune prévoit les dépenses et les recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement avec une estimation la plus sincère possible.

L'équilibre de la Décision Modificative proposée s'établi comme suit :

FONCTIONNEMENT	119 200 €
INVESTISSEMENT	82 860 €

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice 2024, des ajustements de crédits sont nécessaires pour faire face aux frais financiers de l'emprunt de 14 000 000€, mobilisé à la fin du 1^{er} trimestre 2024. (250 000€)

Un autre ajustement est prévu pour les frais de nettoyage des locaux 30 000 € et un complément de crédit pour les dotations aux amortissements est également inscrit pour un montant de 82 600 €.

La DM est équilibrée en fonctionnement par un virement du chapitre 012 (Charges de personnel) et par des recettes supplémentaires non prévues au budget primitif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE la Décision Modificative n°1 du budget principal suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Nature	Fonction	Libellé	Dépenses	Recettes
66	66111	01	Intérêts réglés à l'avance	235 000.00 €	
66	66112	01	Intérêts - rattachement des ICNE	15 000.00 €	
042	6811	01	Dotations aux amortissements	82 860.00 €	
011	6283	020	Frais de nettoyage des locaux	30 000.00 €	
012	64118	020	Autres indemnités	- 243 660.00 €	
73	73141	020	Taxe sur la consommation finale d'électricité		33 400.00 €
75	752	551	Revenus des immeubles		15 000.00 €
75	75888	01	Autres produits divers de gestion courante		33 800.00 €
013	6419	01	Remboursements sur rémunérations du personnel		37 000.00 €
				119 200.00 €	119 200.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT					
16	1641	01	Dotations aux amortissements	82 860.00 €	
040	2815731	01	Amortissement de matériel roulant		82 860.00 €
				82 860.00 €	82 860.00 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

La Secrétaire de séance
 Pascale PELLIER

pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 28 novembre 2024
 Le Maire

Patrick ANTOINE

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le 29/11/2024



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.